

# El Watan

-- Archives - 2007 - 2007-05 - 2007-05-10 --

2007-05-10



Le lac de Réghaïa s'étend sur une superficie de 1100 hA

## **Une potentialité naturelle à revaloriser**

Rachid Zerabib  
jeudi 10 mai 2007

---

**Une nature sublime et généreuse a imprégné cet écosystème de paysages d'un décor inouï. Les reliefs épousant la forme des versants du lac semblent former des mains divines offrant à la mer ce présent naturel. Ce lieu enchanteur et d'évasion nous offre des moments d'enivrement qui nous font oublier les tracas de la ville.**

Ses ressources hydriques, sa végétation et sa richesse animale l'ont hissé au rang des zones humides protégées à l'échelle mondiale. Depuis 2003, ce patrimoine naturel fait l'objet d'une gestion, sur le plan écologique, régie par la convention de Ramsar. Néanmoins, l'absence d'un classement national et des outils juridiques qui en découlent pénalise sa gestion rationnelle et durable. En conséquence, l'environnement de cet écosystème continue de subir des détériorations. La principale contrainte concerne les eaux usées provenant des zones industrielles et des centres urbains qui se déversent depuis des décennies dans le lac. Cette situation a créé une pollution à grande échelle. Un coup fatal a été porté à la richesse animale qui pullulait jadis au fond de cette étendue d'eau douce. Les poissons, comme la carpe royale, le mulot et l'anguille ont disparu, depuis, sous l'effet d'une asphyxie due aux substances chimiques toxiques. L'autre péril concerne le pillage du sable de la place d'El Kaddous. Cette action illicite a provoqué le rétrécissement de la digue séparant la mer du lac. Autres actions néfastes : le braconnage, les décharges sauvages et les constructions illicites. Cet ensemble de contraintes constitue un effet dévastateur entraînant le bouleversement de l'équilibre bioclimatique. Concernant le phénomène de la pollution, une station d'épuration est fonctionnelle depuis quelques mois destinée à la retenue des déchets solides. Un autre module biochimique est en voie de réalisation afin d'épurer les eaux usées. Dans le cadre de la préservation et de la promotion de la biodiversité, des actions sont menées actuellement par la direction cynégétique chargée de la gestion de ce parc naturel sous la coupe de la direction générale des forêts. A ce propos, Taleb Abderrahmane, directeur du centre cynégétique nous dira : « Nous avons introduit un dossier de classement national de ce site naturel depuis 2005 auprès du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. Par ailleurs, une étude a été confiée à un bureau d'études étranger avec l'incorporation des cadres du centre dans le cadre du programme d'intervention relatif aux chapitres socioéconomiques hydrauliques et écologiques. » Ce site naturel s'étend sur une superficie de 1100 ha entre espaces continentaux et espaces marins. Sa richesse animale est évaluée à 206 espèces, dont 85 sont protégées, trois espèces d'oiseaux, à savoir l'iris mature à tête blanche, la sarcelle marbrée et la filigule niorca sont protégés par la loi. Parmi les activités du centre cynégétique, figure le développement du gibier d'eau, à savoir le canard colvert, l'oie cendrée et la reproduction de la sarcelle marbrée, une espèce en voie de disparition. Concernant la diversité floristique, cet écosystème renferme une réserve végétale évaluée à 233 espèces de type méditerranéen comme l'olivier, le lentisque, le palmier et la posidonie, une espèce végétale en voie de disparition. S'agissant des mesures préventives de protection de cette réserve naturelle, le captage des eaux du lac dans le cadre de l'irrigation maraîchère a été interdit aux agriculteurs. Dans le cadre des mesures préventives contre la grippe aviaire, notre interlocuteur a ajouté : « Des prélèvements sont opérés chaque semaine sur les oiseaux en captivité et ceux migratoires et soumis aux services vétérinaires compétents, d'autres actions sont en cours. » M. Taleb enchaînera : « Nous avons établi un plan de suivi de la réserve naturelle. A cet effet, nous procédons régulièrement à l'inventaire des espèces animales et végétales. En outre, nous avons lancé un suivi du taux de sédimentation et d'envasement des ressources hydriques. Nous procédons aussi à la reconstitution du parc animal et végétal. » Cette structure développe un éventail de programmes destiné à la sensibilisation et à la vulgarisation sur l'importance de la protection et de la promotion de l'environnement. A cet effet, ce centre est doté de structures pédagogiques encadrées par un personnel qualifié. Abordant ce volet, le responsable du centre confie : « Des stages de formation sont dispensés régulièrement en faveur des associations, des étudiants et des écoliers. Ces derniers sont partiellement ciblés afin de leur inculquer le sens du civisme en faveur de la protection de la nature. Cependant, nous déplorons

l'absence de bus pour le centre. A ce propos, nous avons reçu des promesses de la part de certaines institutions et qui sont toujours en instance. Par ailleurs, le plan de structuration des loisirs en faveur du grand public reste tributaire du classement national de ce site naturel et la définition de son mode de gestion. » L'accès au grand public est libre à la faveur d'une fréquentation quotidienne importante. Certains commerces de fortune offrent des services de restauration avec des tarifs abordables. Au demeurant, l'apport de cet écosystème dans le maintien de l'équilibre bioclimatique reste important. Cela mérite une place d'urgence de la part des pouvoirs publics dans le sens de sa protection et de sa promotion.